Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 105 (1960)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Lt-colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

La défense aérienne active vue sous l'angle des engins

La défense de notre espace aérien et la protection de notre neutralité dans les airs sont des principes auxquels nous semblons vouloir rester fermement attachés. La réforme prochaine de notre armée n'y apportera aucun changement fondamental. On est en droit d'admettre désormais que l'effort à entreprendre pour doter nos forces aérienne et antiaérienne des moyens aptes à remplir cette tâche sera plus ou moins une extrapolation des réalisations obtenues jusqu'ici.

Avant de nous lancer dans des considérations de détail, il ne sera peut-être pas inutile de préciser quelques points. La défense aérienne active est un concept trop vaste pour que nous puissions en faire usage, sans en avoir au préalable défini quelques limites.

Sous ce vocable, on range tous les moyens aptes à interdire si possible à l'ennemi l'accès de notre espace aérien, ou pour le moins, capables de l'empêcher d'y accomplir une mission offensive quelconque. Il y a lieu de souligner d'emblée le caractère trop exclusif de cette définition. Chacun sait, en effet, que dans ce domaine la recherche d'une formule valable ne se situe pas autour d'une sommaire affirmation.

105e année